

24. Sa sortie ? L'affaire de Dieu.

« Le Seigneur et sa Mère nous ont préservés du grand coup dont nous étions prochainement menacés... Dieu l'a voulu ainsi dans sa miséricorde. Que cela ranime notre espérance et nous porte à prier encore davantage et d'une manière plus intense pour ces personnes dont Dieu a voulu que dépendit notre sort.... *Attendons les moments de Dieu* qui règle et gouverne toutes choses ; et, jusqu'à ce qu'il ait détourné l'orage de dessus nos têtes et qu'il ait commandé aux vents et aux flots de rentrer dans le calme, restons nous-mêmes dans le silence et la paix. Point d'assemblée, rien de public et fait en commun, même à la grande fête prochaine. Mais les consciences sont libres et chacun pourra faire, en son cœur et en présence de Dieu seulement, ce qu'il croira lui être le plus agréable et le plus utile à son âme. » Tome 2, p.28-29 (2a200)

« Il est question d'un grand nombre de sorties cette semaine, Il en sera de moi ce qui plait au Seigneur. Je ne désire que son plaisir. ...

Depuis que mon mémoire est lancé, il me vient à l'esprit que le Souverain Pontife, eût-il les meilleurs intentions, n'oserait les témoigner, dans la crainte de paraître agir contre le Concordat. Ainsi, s'il ne dit mot, c'est peut-être ce qui est le plus avantageux pour nous. Au reste c'est l'affaire de Dieu et non la nôtre. Ne l'envisageons que de ce côté et nous n'aurons aucune inquiétude. Nous serons toujours contents de tout. Continuons à faire de notre côté ce qui peut être pour le bien de son œuvre. Le succès dépend de lui seul. Dans les saints coeurs de Jésus et de Marie, et abandonnons-le lui tout entier. Fiat, fiat, Cor unum et anima Una ». Tome 2, p.65-66 (2a231). 17 Déc. 1804

« Résignons-nous à tout ce que Dieu voudra ; il est la bonté même et sait mieux que nous ce qui convient à sa Gloire et à son bien. Les hommes ne feront que ce qu'Il voudra. Bien des raisons me feraient désirer de rester, *mais je ne dois rien vouloir*, et, si Dieu me veut ailleurs, je le veux aussi, et j'espère qu'il daignera suppléer à mon entière impuissance. Ne songeons qu'à le servir de notre mieux, et abandonnons-nous et toutes nos œuvres, entre ses mains ». Tome 2, p.72-73(2a240)

« Je vois qu'il faut attendre avec patience le moment que le Seigneur a marqué pour ma délivrance. Patientons, le Seigneur sait mieux que nous le moment le plus convenable. On ne perd rien à attendre avec lui, et, lorsqu'il diffère longtemps à nous accorder ce qu'on lui demande avec insistance, il l'accorde autrement, d'une manière qui dédommage bien du délai...Pour moi, je puis vous assurer que j'ai nulle peine à conformer en tout ma volonté à la Sienne ». Tome 2, p. 73-74 (2a241) 12 janvier 1805.

« J'approuve fort toutes les prières qui se font à mon sujet, mais il faut qu'elles aient pour principal objet d'obtenir que tout s'accomplisse de la manière la plus agréable à Dieu ». Tome 2, p. 135 (2 a 282). 26 Avril 1805

« Je dois bénir le Seigneur. Que sa volonté s'accomplisse en tout et qu'il me fasse la grâce d'en profiter. Cela doit nous rendre circonspects, et me rappelle que je suis en prison, et que j'ai l'avantage de lui offrir le sacrifice de ma liberté. Je peux employer mon loisir dans

des occupations, qui pourront peut-être un jour servir à la gloire de Dieu et qui font me paraître toujours les journées trop courtes. ...

J'avais eu l'espérance de sortir ces jours derniers. Elle dure encore. Cet espoir me laisse très calme. Il en sera ce que Dieu voudra. Je ne veux pas autre chose que son bon plaisir et sa plus grande gloire ». Tome 3, p.150-152 (2a484) 19 janvier 1807